

Thématique : Bâtiments commerciaux et institutionnels

Mise à jour : 1 mai 2021

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
OBJECTIF : Améliorer les pratiques en matière de gestion de l'énergie dans les bâtiments CI					
MERN-SMTE	57. Offrir un programme d'aide financière pour la formation en efficacité énergétique	À venir	2019-2020	2022-2023	Une première étape a été franchie en confiant aux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) le mandat d'élaborer une stratégie en matière de formation.
MERN-SMTE	58. Encourager la mise en service en continu	À venir	2019-2020	2021-2022	Cette mesure sera mise en place dans le cadre du prochain changement du cadre normatif d'ÉcoPerformance.
MERN-SMTE	59. Valoriser le rôle de gestionnaire de l'énergie	En cours	2020-2021	2021-2022	Le volet Analyse - Projet en management de l'énergie du programme ÉcoPerformance fera l'objet d'une meilleure promotion. L'aide financière du volet Implantation d'ÉcoPerformance a été bonifiée pour les participants au volet Analyse - Projet en management de l'énergie.
MERN-SMTE	60. Financer un projet de divulgation volontaire des données énergétiques des bâtiments	Terminée	2019-2020	s.o.	Le MERN-SMTE soutient financièrement le Défi énergie en immobilier lancé par BOMA Québec. Quelque 162 immeubles sont maintenant inscrits au défi, dépassant la cible établie de 150 participants.

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
OBJECTIF : Déployer une offre de programmes qui répond aux besoins des clientèles du secteur					
	61. Mettre en place des programmes de subvention pour la conversion et l'efficacité énergétique adaptés à la clientèle des petits bâtiments CI				
MERN-SMTE	61.1 Chauffez vert (clientèle Petits bâtiments CI)	Terminée	2019-2020	s.o.	Le programme Chauffez vert CII a été lancé le 1 ^{er} septembre 2018 et a pris fin le 31 décembre 2020. Depuis le 1 ^{er} janvier 2021, l'aide financière est offerte dans le volet Implantation - Projet d'implantation simplifiée du programme ÉcoPerformance .
MERN-SMTE	61.2 Simplifier le processus de demande d'aide pour en faciliter l'accès aux petites entreprises	Terminée	2019-2020	s.o.	En vigueur depuis septembre 2019, le volet Implantation - Projet d'implantation simplifiée du programme ÉcoPerformance donne accès plus facilement à une aide financière pour des projets dans les secteurs des petites et moyennes entreprises.
MERN-SMTE	62. Offrir un service de conseils, de soutien technique et d'accompagnement	En continu	2019-2020	s.o.	Plusieurs projets d'accompagnement technique ont été réalisés, notamment dans le secteur institutionnel. Une entente est signée avec Nature Québec pour l'accompagnement dans le programme Bioénergies.
MERN-SMTE	63. Intégrer le principe d'efficacité énergétique aux programmes de conversion	En continu	2019-2020	2021-2022	Ce principe est appliqué par les experts et les ingénieurs qui administrent le programme ÉcoPerformance.

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
MERN-SMTE	64. Moduler les aides financières selon les émissions de GES calculées par une analyse du cycle de vie de différentes formes d'énergie	En cours	2020-2021	2021-2022	Les travaux ont débuté en mai 2019.
MERN-SMTE	65. Intégrer des clauses d'exclusivité aux volets Étude de faisabilité et Remise au point d'ÉcoPerformance	Terminée	2019-2020	s.o.	Des clauses d'exclusivité ont été intégrées au volet Analyse du programme ÉcoPerformance , comprenant les études de faisabilité et la remise au point.
OBJECTIF : Déployer une offre de programmes qui répond aux besoins des clientèles du secteur					
MERN-SMTE	66. Harmoniser les paramètres des programmes d'efficacité énergétique avec les distributeurs	Terminée	2020-2021	s.o.	Harmonisation du volet Analyse du programme ÉcoPerformance , comprenant les études de faisabilité et la remise au point.
	67. Poursuivre et faire évoluer les programmes selon les besoins de la clientèle	En continu	s.o.	s.o.	Les programmes affaires ont été bonifiés dans le cadre de la relance économique (Covid-19).
Énergir	67.1 Appareils efficaces - Affaires	En continu	s.o.	s.o.	Le Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir présente les résultats du programme pour l'année 2018-2019. Les modalités de différents types d'aide financière pour les divers appareils visés sont disponibles sur le site Web d'Énergir (aérotherme, chaudière, chauffe-eau, hotte à débit variable, infrarouge). Les 2 408 participants en 2019-2020 ont économisé 8,0 Mm ³ de gaz naturel à un coût de 27 \$/tonne d'équivalent CO ₂ .
Énergir	67.2 Diagnostics et mise en œuvre efficaces	En continu	s.o.	s.o.	Les résultats du programme pour l'année 2018-2019 sont présentés dans le Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir . Avec 135 participants, 40,6 Mm ³ de gaz naturel ont été économisés en 2019-2020 à un coût de 7 \$/tonne d'équivalent CO ₂ . Les détails pour les divers volets du programme (Études et implantation, Remise au point) sont disponibles sur le site Web d'Énergir.

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
Énergir	67.3 Énergie renouvelable	En continu	s.o.	s.o.	Le Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir présente les résultats du programme pour l'année 2017-2018. Le programme a généré des économies de 0,7 Mm ³ de gaz naturel en 2018-2019 à un coût de 34 \$/tonne d'équivalent CO ₂ . Les modalités du programme sont disponibles sur le site Web d'Énergir.
Énergir	67.4 Construction et rénovation efficaces	En continu	s.o.	s.o.	Le Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir présente les résultats du programme pour l'année 2018-2019. En 2019-2020, 34 participants ont pu bénéficier du programme, générant 2,0 Mm ³ de gaz naturel économisé à un coût de 41 \$/tonne d'équivalent CO ₂ . Les modalités pour les volets Nouvelle construction et Rénovation sont disponibles sur le site Web d'Énergir.
Gazifère	67.5 Aérotherme à condensation	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.6 Chaudière à condensation	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.7 Unité de chauffage infrarouge	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.8 Combo Hotte à débit variable et générateur d'air tempéré à	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.9 Régulateur extérieur de mise en marche de chaudière	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.10 Étude de faisabilité	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.11 Appui aux initiatives - volet Aide à l'implantation	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.12 Appui aux initiatives - volet Optimisation énergétique	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.13 Supplément MFR	Terminée	s.o.	s.o.	Ce programme n'est plus offert depuis le 1 ^{er} janvier 2019 à la suite de la décision D 2019 088 de la Régie de l'énergie (p. 52, paragraphe 182).
Gazifère	67.14 Lave-vaisselle Energy Star HT-ST, BT-CM	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.15 Pulvérisateur de prérinçage à faible débit	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifère	67.16 Cuiseur à vapeur	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
Hydro-Québec	67.17 Programme Bâtiments (Offre intégrée en efficacité énergétique pour les bâtiments)	En continu	s.o.	s.o.	L'offre Solutions efficaces lancée à la fin de 2018 permet des demandes simplifiées pour plus de 200 mesures en plus d'une offre sur mesure. Les économies d'énergie cumulatives sont moindres que la prévision 2018-2020 du Plan directeur en raison d'un nombre inférieur de projets réalisés Lien vers les résultats du programme pour l'année 2019.
Hydro-Québec	67.18 Gestion de la demande de puissance (Affaires)	En continu	s.o.	s.o.	Suivant les ordonnances de la Régie de l'énergie dans ses décisions D-2019-164, D-2020-095 et D-2020-120, le programme a été converti en option tarifaire (voir pièce HQD-05-01 des Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2020.) Lien vers les résultats du programme Gestion de la demande de puissance (GDP) pour l'année 2019.
Hydro-Québec	67.19 Projets urbains innovants	En continu	s.o.	s.o.	L'offre Projets innovants se poursuit avec une offre d'aide financière aux promoteurs ou aux constructeurs pour les inciter à réaliser des projets performants et innovateurs en bâtiment. Les économies d'énergie cumulatives sont moindres que la prévision 2018-2020 du Plan directeur en raison d'un nombre inférieur de projets réalisés en date du 31 décembre 2020. Lien vers les résultats du programme pour l'année 2019.
MERN-SMTE	67.20 ÉcoPerformance (commercial et institutionnel, excluant les bâtiments de l'État)	En continu	s.o.	s.o.	Voir le programme ÉcoPerformance.
MERN-SMTE	67.21 Poursuivre et faire évoluer les programmes selon les besoins de la clientèle	En continu	s.o.	s.o.	Des bonifications ont été ajoutées aux programmes dans le cadre de la relance économique (Covid-19).

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
OBJECTIF : Normaliser et réglementer l'efficacité énergétique dans le secteur					
MERN-SMTE	68. Revoir la mécanique de mise à jour réglementaire afin de permettre une mise à jour aux cinq ans	En cours	2022-2023	s.o.	Des discussions sont en cours avec la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) qui s'est engagée dans une démarche d'harmonisation des codes qui contribuera à l'atteinte de cet objectif.
RBQ MERN-SMTE	69. Adopter le Code national de l'énergie pour les bâtiments 2015 avec les modifications du Québec	Terminée	2019-2020	s.o.	Le règlement est entré en vigueur le 27 juin 2020 et améliore de 27,9 % la performance par rapport au Règlement sur l'économie de l'énergie de 1983.
MERN-SMTE	70. Soutenir les acteurs dans l'application de la réglementation	En cours	2019-2020	2021-2022	Les travaux seront entrepris à la suite de la réalisation de la mesure 69.
MERN-SMTE	71. Évaluer l'efficacité des mesures réglementaires	En cours	2019-2020	2021-2022	En cours d'analyse. La mise en œuvre de cette mesure se fera à la fin de la période transitoire du règlement (27 décembre 2021).
MERN-SMTE	72. Publier une norme volontaire, le Code québécois de l'énergie pour les bâtiments applicable aux bâtiments existants et aux nouveaux bâtiments	En cours	2021-2022	2022-2023	

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
OBJECTIF : Encourager le bâtiment durable					
MERN-SMTE	73. Mettre en place un registre Web volontaire des rejets thermiques importants et financer des projets utilisant cette source d'énergie	Terminée	2020-2021	s.o.	<p>Le MERN-SMTE ne mettra pas en place un site Web, puisque le Conseil patronal de l'environnement du Québec a déjà lancé cette initiative.</p> <p>Toutefois, un appel de propositions de 275 M\$ pour des projets de valorisation de rejets thermiques a été publié le 4 décembre 2019 par le MERN-SMTE, dans le cadre de l'Entente bilatérale intégrée. Le MERN-SMTE a signé un partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), en juin 2019, prévoyant une collaboration en matière de valorisation de rejets thermiques (chaleur fatale).</p>
MERN-SMTE	74. Promouvoir l'usage de baux verts	À venir	2019-2020	2022-2023	Contexte non favorable à la réalisation de cette mesure dans les délais prévus initialement.
MERN-SMTE	75. Publier une stratégie du bâtiment durable	Annulée	2020-2021	s.o.	Les aspects énergétiques du bâtiment durable sont déjà inclus dans le Plan directeur.
MERN-SMTE	76. Examiner les différents moyens pour rendre l'électricité plus compétitive	Annulée	2021-2022	s.o.	Le nouveau tarif biénergie pour le gaz devrait faire le travail. Il sera plus pertinent de suivre les résultats de l'entente Hydro-Québec-Énergir sur la réduction de 50% des émissions de GES dans les bâtiments. La consommation de gaz naturel devra diminuer de façon importante. Nous devons suivre la baisse de consommation de gaz naturel chaque année.